



# Convocation du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en mairie, salle des mariages,  
le lundi 11 avril 2022 à 20 heures 15.  
Affiché le 5 avril 2022

## ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE

/ Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2022

1/ Débat d'orientations budgétaires 2022

Informations et questions diverses

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER

